la Lucarne de Génissieux

N°24
janvier 2016

Bulletin municipal d'information

Génissieux

NOUVEAU

leDRIVE intermarche.com

Vos courses sont entre de bonnes mains.

INTERMARCHÉ GÉNISSIEUX

60 Impasse Elsa Triolet

Tél : 04 58 177 177

En 5 mn, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Les Mousquetaires

EDITO

C'est sans regret que nous tournons la page de cette année 2015 où trop d'événements tragiques ont frappé notre pays.

Des actes odieux et lâches destinés à porter atteinte à notre démocratie, notre liberté d'expression, notre jeunesse. Le peuple français s'est levé, s'est rassemblé dans l'unité nationale pour défendre nos valeurs républicaines et transformer la douleur en solidarité.

Bien qu'attentive à tous ces événements, notre équipe municipale continue à œuvrer pour notre commune. Vous constatez chaque jour l'avancement des travaux de notre cœur de village, au printemps, l'immeuble locatif sera terminé. Notre projet de nouvelle mairie prend forme : un cahier des charges a été réalisé, la consultation pour le choix du maître d'œuvre a été lancée. L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme est en cours, des réunions publiques seront prochainement organisées.

Cette année encore, nous allons conduire de nombreux travaux : création d'un parking, de trottoirs et d'un arrêt de bus, mise en accessibilité de plusieurs bâtiments publics.

A l'école maternelle, une nouvelle classe a été ouverte et les effectifs de la cantine et du centre de loisirs sont en constante augmentation. Enfin, la refonte de notre site Internet sera réalisée.

Mes chers concitoyens, je vous adresse pour cette nouvelle année, des vœux de paix, de sérénité, et vous souhaite plein de petites joies qui font un grand bonheur.

Votre Maire, Christian Bordaz

SOMMAIRE

Edito p3
Génissieux, village étoilé p4
Il ou elle composte ? Compostons ! p5
Infos travaux p6
Infos communales p8
Vie communale p9
Vœux du maire p9
Vie associative p13
Comptes rendus p23
L'Agenda p27
Etat civil p27

Directeur de publication : Christian BORDAZ
Impression : Imprimerie Souquet - Romans-sur-Isère (26)
Numéro tiré à 1050 exemplaires sur papier couché moderne brillant

Génissieux, village étoilé

Vous avez certainement remarqué les pannonceaux "village étoilé" apposés aux entrées de notre village. Ce label qui nous a été décerné en 2013 par l' "Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne », est le témoin visible de notre volonté de préserver la qualité de la nuit et de son environnement.

Mes précédents éditos, imposés par l'actualité, ne m'avaient pas laissé le loisir de vous donner toutes les explications sur le sujet.

C'est une longue histoire, en effet, qui remonte à 1989, année d'élection de mon prédécesseur Louis Paul Bossan. Les finances de la commune n'étaient alors pas aussi saines qu'aujourd'hui, le développement rapide du village avait imposé de nombreuses dépenses et la construction de l'Ensemble Polyvalent avait lourdement grevé le budget communal. Avec beaucoup de courage, l'équipe municipale, tout juste installée, prit des mesures radicales pour redresser les comptes de la commune. Mais l'une d'entre elles allait quelques années plus tard avoir des conséquences aussi inattendues que positives... En effet, pour faire des économies, les élus eurent cette idée lumineuse d'éteindre l'éclairage public en milieu de nuit, je suppose qu'à l'époque cette décision a dû susciter quelques remous mais rien n'y fit….

Les années passèrent, je fus à mon tour élu maire et malgré quelques doléances, je conservais cette période d'extinction. Ainsi, alors que les luminaires brillaient toute la nuit dans les villes et villages voisins, Génissieux continuait d'éteindre ses feux entre minuit et 6 heures du matin.

Au 1er janvier 2011, Génissieux fut le dernier village à rejoindre la communauté de commune du pays de Romans. L'agglomération exerçait la compétence de l'éclairage public depuis plusieurs années, et avait eu le temps de rénover les candélabres de toute la communauté.

Ce fut donc le tour de Génissieux et en quelques années, les services de l'agglomération remplacèrent tous nos vieux luminaires. L'éclairage à LED étant en plein développement, le conseil municipal fit le choix d'équiper le village avec ce type de technologie.

Mais, durant toutes ces années, les mentalités évoluèrent, la pollution, le réchauffement climatique ont fait prendre conscience au monde de la nécessité du respect de l'environnement, que l'écologie n'est plus l'affaire que des seuls écologistes mais de l'humanité toute entière. Les deux "Grenelle de l'environnement" aidant, on commença à dénoncer la pollution lumineuse.

Elle provoque le déclin des chouettes et autres rapaces nocturnes, la lumière artificielle crée un effet de barrière écologique qui fragmente leur milieu ; quand aux chauves-souris, gênées par la lumière, elles désertent les espaces urbanisés. Cette nuisance lumineuse est la deuxième cause de mortalité des insectes après les insecticides.

Mais le cas le plus révélateur est celui du ver luisant.

Faisons donc toute la lumière sur la famille ver luisant : Monsieur est doté d'une paire d'ailes et vole à la recherche de l'âme sœur, Madame est simplement pourvue de pattes et se contente de cheminer au sol. Pour attirer son compagnon, elle émet une petite lueur verte située au bout de son abdomen, en un mot "elle l'allume, et lui flashe sur elle".

Imaginez donc le calvaire de ce pauvre ver luisant dans sa quête amoureuse, les candélabres, la lumière artificielle sont autant de fausses pistes, de leurres qui égarent notre séducteur. Ce n'est donc qu'à minuit à l'extinction de l'éclairage public, que notre ver luisant y voit plus clair, et peut enfin retrouver sa promise tant désirée. Alors dans une douce étreinte, lui la tête dans les étoiles et elle voyant mille chandelles, ils peuvent enfin pérenniser l'espèce et sauver la biodiversité.

Mais je m'égare, revenons à notre histoire ; les élus ayant pris conscience de cette pollution et les nuisances lumineuses étant désormais un objectif public inscrit dans les lois Grenelle, certaines villes commencèrent à prendre des mesures pour réduire leur éclairage public. Génissieux appliquant déjà cette extinction depuis plus de 25 ans et généralisant l'installation des luminaires à LED, 5 fois moins gourmands en énergie, fut alors citée en exemple et obtint le label "Génissieux, village étoilé". Plusieurs maires d'ailleurs me téléphonèrent pour me demander comment nous mettions en œuvre cette diminution d'éclairage. Etant respectueux de la nature, ces sollicitations n'étaient pas pour me déplaire.

Après tout, le maire est autant l'édile de ses administrés que celui des chauves-souris et des vers luisants.

Voilà comment pour avoir voulu réaliser des économies sur notre facture d'éclairage public, Génissieux se retrouvait leader de la protection du ciel et de l'environnement nocturne.

Il en est souvent ainsi, les décisions que l'on prend peuvent avoir des conséquences inattendues que l'on était loin d'imaginer; en tous cas tout ceci aura permis à la famille ver luisant de faire la une de notre lucarne et de se retrouver bien malgré elle, sous les feux des projecteurs.

Christian Bordaz, Maire

Il ou elle composte? Compostons!

Compostage domestique

Vous êtes un particulier, locataire ou propriétaire et vous avez un jardin...
Vous souhaitez réduire la part des déchets à transporter et à traiter ?

Vous pouvez éviter de jeter avec les ordures ménagères vos épluchures et restes alimentaires. Un composteur individuel vous permettra d'alléger significativement votre poubelle et produira un compost utile pour vos plantations...

On entend par compostage domestique la décomposition naturelle de nos bio-déchets (de la cuisine et du jardin) à l'échelle d'un ménage. C'est une pratique ancestrale, répandue en milieu rural ou semi-rural, où le retour à la terre de la matière organique est perçu comme du bon sens commun. A partir d'un jardin, le matériel nécessaire peut se résumer à une fourche pour retourner et aérer le tas de matière à composter.

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être mis dans le composteur :

- des déchets de cuisine : épluchures, pain rassis, essuie-tout, filtres et marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées …
- des déchets de jardin : feuilles, fleurs fanées, branchages (pas plus gros que 5 cm de diamètre), écorces…

Chacun peut choisir de fabriquer ou de s'équiper d'un composteur individuel.

Le SYTRAD, via la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes, propose des composteurs individuels en plastique pour la somme de 30 €.

Deux possibilités pour en acheter:

- soit vous inscrire en mairie avant le 15 février 2016 pour une livraison le 5 mars,
- soit prendre directement rendez-vous au 04 75 81 30 30 pour aller le chercher vous-même sur place à Valence.

Le samedi 5 mars, la remise des composteurs aura lieu entre 10h et 12h devant la bibliothèque municipale située au rez-de-jardin de L'Orée du village (face à Intermarché).

Pour plus d'informations sur la pratique du compostage individuel, vous pouvez vous renseigner :

- soit directement sur Internet: sytrad.fr - compostage individuel
- soit à défaut en mairie

• Composteur partagé (de quartier ou en pied d'immeuble)

Vous habitez en immeuble ou vous n'avez pas de jardin mais vous souhaiteriez valoriser vos bio-déchets sur place ? C'est possible grâce au compostage partagé, même système que le compostage domestique mais à plusieurs et à plus grande échelle.

Un projet de compostage partagé est en préparation avec la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes, faites-vous connaître en mairie si vous êtes intéressés.

- Une expérience pédagogique de compostage est déjà en cours à l'école maternelle.
- NB : En complément du précédent article, nous vous informons de la prochaine fermeture, début 2016, de la déchèterie des Gorces pour raison de sécurité des usagers.

INFOS TRAVAUX

BASSIN OUEST

En vue de se prémunir des conséquences liées à de fortes pluies, la commune de Génissieux a souhaité agrandir le bassin d'infiltration situé en bordure de la RD 52, en direction de Romans ; la commune souhaite également mettre en place un dispositif d'épuration des eaux avant infiltration, de façon à préserver la qualité des eaux de la nappe phréatique située à environ 20 m de profondeur.

Cet aménagement fait l'objet d'une autorisation des services de l'Etat, et bénéficie d'une aide financière du Département. Une enquête publique a été réalisée au cours de l'été 2015 dans le cadre de cette autorisation, suivie d'un avis favorable. Le 15 octobre 2015, le Conseil Départemental de l'Environnement des risques sanitaires et technologiques a rendu un avis favorable et autorise la commune de Génissieux à entreprendre les travaux.

Le terrain nécessaire à l'agrandissement du bassin a été acheté grâce à une négociation amiable avec le propriétaire. Les travaux seront mis en œuvre dès que les dossiers du marché seront prêts.

CŒUR DE VILLAGE

Les travaux d'aménagement financés par la commune sont réalisés à plus de 80 %. Au début 2016, les travaux de voiries seront terminés (desserte de l'immeuble Habitat Dauphinois et des 7 maisons de rue) et l'ensemble des travaux en avril 2016. Il restera la place centrale à finaliser après construction de la future mairie.

Dès lors un bilan financier peut être fait :

Dépenses

Achat du terrain, maîrise d'œuvre et travaux : 1 913 980,00€ hors taxe

Analyses de sol et frais d'avocat suite aux divers recours en justice : 29 430,00€ hors taxe

Recettes

Vente des lots viabilisés (Intermarché, IVR, Habitat Dauphinois) : 1 180 095.00 € hors taxe

Subventions (Région, État, Département) : 214 801.00 €

Taxes d'aménagement : 120 000.00 €

Participations (Communauté d'Agglo, ERDF) : 89 566.00 € + pose des lampadaires par le service éclairage public de la communauté d'agglomération

Dotation du budget général de la commune de 2012 à 2015 : 117 000.00 €

Valeur du terrain future mairie (terrain viabilisé) : 117 500.00 €

Économie sur projet : 30 000.00 €

TOTAL : 1 868 962.00 € (emprunt à ce jour pour financer l'opération : ZERO Euros). Le différentiel peut être supporté par le budget communal.

TRAVAUX BÂTIMENTS

Eclairage du gymnase de l'ensemble polyvalent.

Le gymnase de l'ensemble polyvalent a été construit en 1988 et depuis son ouverture ce sont les luminaires d'origine particulièrement gourmands en énergie, qui éclairent cette vaste salle des 720m² utilisés par de nombreux sportifs, mais aussi pour des manifestations comme des spectacles, des lotos, ou encore le salon de la truffe et de la gastronomie.

Pour faire des économies d'électricité et améliorer la qualité de l'éclairage, la mairie a décidé de procéder au changement des luminaires installés dans cet espace en les remplaçant par des éclairages à LED.

Ainsi, ce sont 34 plafonniers qui ont été mis en place et la consommation a été divisée par 3 et a été ramenée de 16000 W en puissance installée à 5100 W.

Le coût de l'opération se monte à 19 730 €.

Chauffage de la salle des fêtes

L'ancien chauffage de la salle des fêtes, inadapté et bruyant, a été remplacé par une chaudière à gaz autonome de faible consommation. De plus quatre nouveaux aérothermes ont été installés ainsi qu'une régulation électronique.

Le montant de l'opération s'élève à 21 000 €.

Vidéo protection

Le dossier de demande d'autorisation déposé par la mairie auprès de la commission préfectorale de sécurité a été approuvé.

Un dossier de demande de subventions a été transmis aux services de l'Etat.

Le dossier de consultation a été envoyé aux entreprises.

la Lucarne de Génissieux

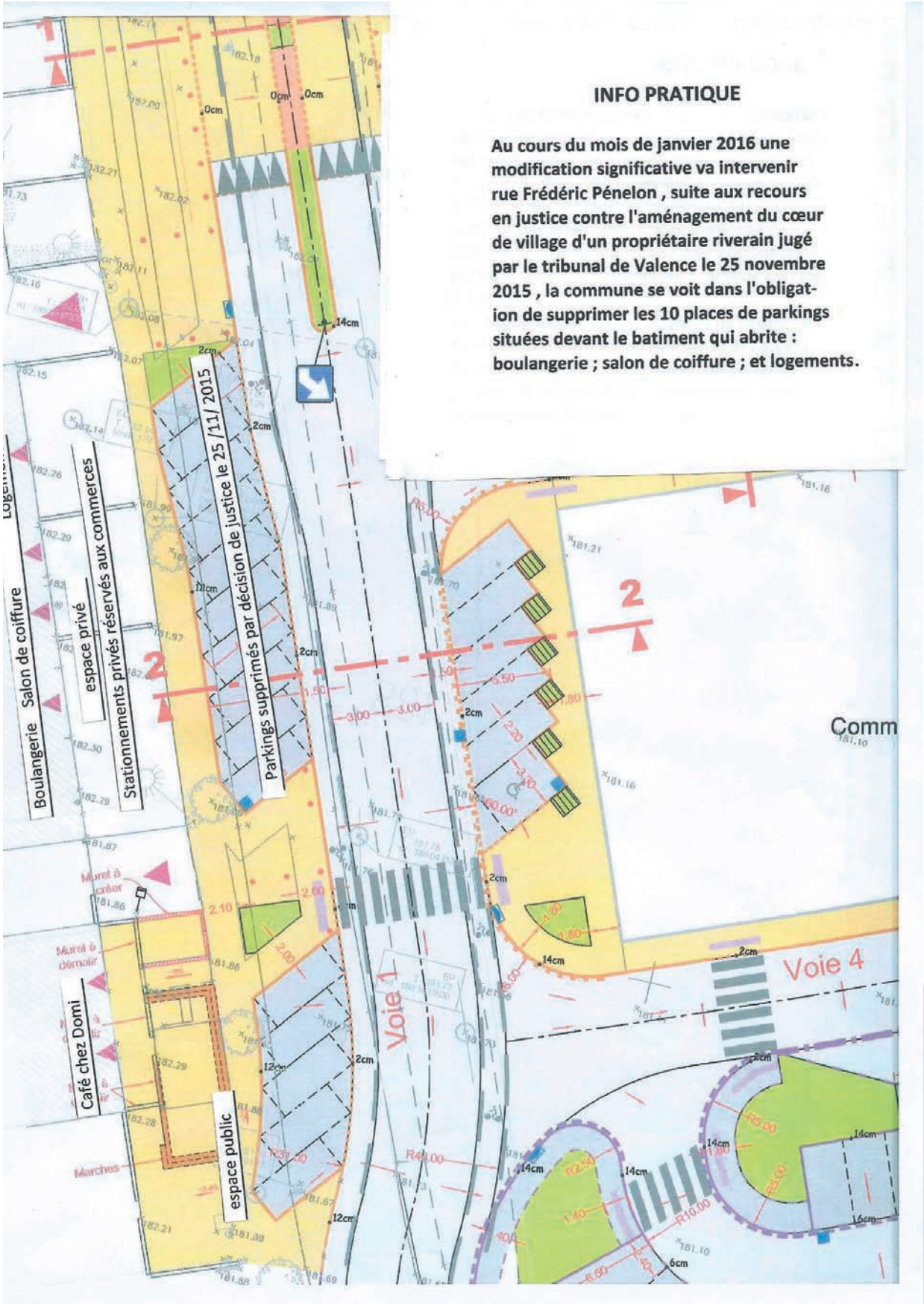

INFO PRATIQUE

Au cours du mois de janvier 2016 une modification significative va intervenir rue Frédéric Pénelon , suite aux recours en justice contre l'aménagement du cœur de village d'un propriétaire riverain jugé par le tribunal de Valence le 25 novembre 2015 , la commune se voit dans l'obligation de supprimer les 10 places de parkings situées devant le batiment qui abrite : boulangerie ; salon de coiffure ; et logements.

Génissieux plus accessible

La commune de Génissieux a décidé d'engager un programme volontariste en vue d'améliorer les déplacements et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Sont concernées par ce projet **toutes les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer de manière provisoire ou permanente**, par exemple, les personnes souffrant de handicaps sensoriels ou intellectuels, personnes en fauteuil roulant, personnes âgées, femmes enceintes, personnes transportant des bagages lourds ou avec des enfants (y compris en poussette).

Deux types d'actions sont engagés :

L'accessibilité aux (17) bâtiments ou installations de la commune :

Un audit détaillé a été réalisé et a permis de repérer les principales anomalies ou difficultés que peuvent rencontrer des personnes à mobilité réduite pour accéder aux bâtiments ou les utiliser.

Quand cela est possible, des travaux d'amélioration ont été chiffrés et un calendrier de réalisation sur trois ans a été établi pour permettre à la commune d'en supporter les coûts, avec l'aide de subventions.

Pour 2016, la priorité est portée sur la réalisation ou l'aménagement de toilettes à l'école primaire, dans la salle des fêtes.

L'amélioration des déplacements dans le centre du village :

Un ensemble d'itinéraires desservant les principaux bâtiments fréquentés sur la commune a été défini et expertisé pour repérer les principaux risques rencontrés, ils sont nombreux et d'importance très variable.

Un petit groupe de travail va être mis en place afin de choisir les priorités de réalisation en rapport avec les moyens de la commune.

Centre de Loisirs de Génissieux

Vacances de Février
Du Lundi 15 au Vendredi 25 Février 2016

Durant les vacances de février, le centre de loisirs accueillera les enfants au sein du groupe scolaire de la commune (place du Champs de Mars). Les enfants pourront profiter de nombreuses activités et sorties.

La première semaine, une animatrice spécialisée intervenant le mardi 16 février fera découvrir aux enfants de nombreux jeux de société ainsi que des jeux en bois. Un atelier de fabrication des jeux découverts lors de la séance sera ensuite programmé. Le jeudi 18 février, les enfants profiteront d'un après-midi contes organisé aux Opalines.

Vendredi 19 février, une journée ski de fond est organisée à Chaud Clapier.

La deuxième semaine, la Croix-Rouge française interviendra auprès des enfants de 7 à 12 ans pour une initiation aux premiers secours le mardi 23 février. Une sortie ski de fond sera de nouveau organisée soit le mercredi 24, soit le jeudi 25 toujours à Chaud Clapier. Ces sorties sont sous réserve de bonnes conditions climatiques.

D'autre part, divers activités sont programmées sur le centre : activités sportives, de loisirs créatifs ou encore d'expression corporelle. Ces activités seront planifiées en concertation avec les enfants, selon leurs envies et leurs besoins.

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants, même les non Génissois, dès l'âge de 3 ans.

Renseignements et inscriptions (pour les vacances de février) à l'accueil de la mairie avant le Vendredi 29 Janvier 2016.

Prochaines vacances scolaires : du lundi 11 au vendredi 22 avril 2016 (Centre de Loisirs ouvert les deux semaines).

Cantine scolaire de Génissieux

Depuis le 1er septembre 2014, la cantine scolaire de Génissieux est en régie directe par la Mairie.

Les repas sont préparés sur place, avec une majorité de produits frais.

Les restes alimentaires sont récupérés (fin de plat, épluchures de fruits et légumes, etc...) et transmis à l'école maternelle. Des ateliers pédagogiques ont ainsi été mis en place afin de nourrir les poules de l'école. Un bac de compost est également installé dernière l'école maternelle et est alimenté par les restes de la cantine.

Cela a notamment contribué à réduire les déchets du service de restauration scolaire.

D'autre part, on observe une augmentation des effectifs durant le temps méridien.

On passe de 71 repas par jour en moyenne en décembre 2014 à plus de 83 en décembre 2015.

Tout comme l'année précédente, un repas de Noël a été organisé pour les enfants inscrits, le dernier vendredi avant les vacances. Au total, 100 enfants ont profité de ce repas festif.

Au menu : Toast au saumon et toast de mousse de canard accompagnés de salade verte, suprême de poulet en sauce champignons et marrons, pommes dauphines, bûche maison au Nutella, clémentine... et pour fêter les vacances, les enfants se sont vu remettre à chacun un sachet de friandises (papillotes et chocolats).

APPEL AUX DONS : L'école maternelle récupère des balles de tennis usagées.
Merci de votre aide et de bien vouloir les déposer à l'école.

VIE COMMUNALE

Repas de fin d'année du CCAS pour les aînés

Samedi 19 décembre dernier, ils étaient 140 réunis dans la salle des fêtes pour le repas annuel des aînés, organisé par le CCAS, en présence du maire Christian Bordaz. Les bénévoles se sont mis au travail dès 9 heures du matin pour préparer la salle, installer les tables et la décoration, mettre le couvert. Ce sont eux qui ont aussi assuré le service à la satisfaction de tous. Les élèves de l'école, dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), ont confectionné les portes serviettes, décoré les menus et dessiné une fresque qui accueillait les convives. Dans son discours, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le maire a évoqué les travaux du cœur de village et ses projets pour l'année à venir. Il a terminé en invitant les convives à profiter pleinement de ce moment passé ensemble. Au menu de ce repas, cuisiné par le Grill Gourmand, on trouvait : salade gourmande au foie gras de canard, jambon cru, tomates et olives, filet de loup en croûte sauce homardine, gratin de cardons, fromage blanc ou sec, bûche pâtissière au chocolat et mandarine. Le tout consommé dans la bonne humeur et dans une ambiance conviviale, accompagné par une animation musicale. De quoi terminer dans la chaleur de l'amitié une année 2015 quelque peu morose.

Christian Bordaz présente ses vœux

Pour 2016 des projets et pas d'augmentation des impôts communaux

Vendredi 15 janvier, le Maire, Christian Bordaz a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal aux habitants de Génissieux, en présence d'élus des communes environnantes et de Pierre Piénieck, conseiller départemental.

Lors de son allocution Christian Bordaz souligne que 2015 a été une année marquée par trop d'événements tragiques et que c'est sans regret qu'il faut regarder l'arrivée de la nouvelle année.

Il dresse ensuite le bilan de l'action de l'équipe communale pour l'année écoulée. Il évoque la poursuite des travaux du cœur de village, l'ouverture d'une grande surface, différents travaux dans l'ensemble polyvalent, à l'école, à la cantine, à l'église, sur le réseau d'eau pluviale et sur différents parkings, la fin des aménagements de la rue Pénelon, la création du City Park et d'une piste cyclable ainsi que l'achat d'une balayeuse.

Il regrette que des recours en justice retardent ou perturbent certains aménagements mais indique qu'il respectera les décisions des tribunaux.

Pour 2016 de nombreux projets verront le jour, il cite, entre autres, la création d'un nouveau parking de 100 places en face de l'ensemble polyvalent, la mise en place de la vidéo protection, la commission départementale a émis un avis favorable sur le dossier présenté par la commune. Il cite également le lancement des travaux, sur une période de trois ans, pour l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, la création d'un bloc sanitaire en accession à l'école, la réfection de la traversée du village, le renouvellement de l'éclairage de la salle des fêtes…

Le nouveau site internet de la commune sera ouvert dans quelques semaines.

Il annonce que le projet de construction de la nouvelle mairie est lancé et que la consultation pour le choix de l'architecte est en cours.

Concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme), il souhaite donner le maximum de renseignements aux Génissois en précisant que de fortes contraintes imposées par l'Etat président à sa rédaction. Il cite deux documents supracommunaux comme le Plan Local de l'Habitat qui demande la réalisation de 15 logements par an pour les 10 à 12 ans à venir, et le SCOT qui exige une densité de 26 logements à l'hectare. A cela s'ajoute le respect de la trame verte et bleue pour le passage du gibier, le front urbain etc…

Les finances de la commune sont saines et malgré les baisses des dotations de l'Etat, qui, cumulées depuis 2013, représentent une perte de 68 000 € pour Génissieux, les impôts communaux n'augmenteront pas.

Il se félicite du dynamisme des associations locales qui font vivre et animent le village et de l'ouverture d'une troisième classe de maternelle.

Il remercie le personnel communal pour son sérieux et son implication et les élus qui travaillent avec ferveur et enthousiasme dans une équipe municipale dont la détermination est intacte.

Christian Bordaz termine en adressant à tous ses vœux de paix, de sérénité, de santé et en espérant que 2016 soit remplie de petites joies qui font de grands bonheurs.

Pierre Piéniek présente ses vœux à tous les présents et à leurs proches et espère qu'à l'avenir les communes seront préservées dans leur dimensionnement, afin que les habitants restent proches de leurs élus.

Le père Noël a fait escale dans notre village

Durant son long périple de fin d'année, le Père-Noël a pris le temps de s'arrêter à Génissieux dimanche 20 décembre. Arrivé dans une calèche, tirée par deux magnifiques percherons noirs, il a fait immédiatement le bonheur des petits mais aussi des plus grands en distribuant des papillotes, en se prêtant avec sourire et patience à la photo souvenir, en accompagnant dans sa calèche les enfants de tous âges pour une promenade dans les rues du village.

Organisé par la mairie en partenariat avec les associations "le club de basket" et "Atelier de GENI", cet après-midi consacré aux enfants a connu un réel succès. Dans la salle des fêtes, les jeunes pouvaient participer à la confection de lampions ou de décorations pour parer le sapin installé à cet effet. Ils pouvaient s'adonner au coloriage, se faire joliment maquiller ou goûter crêpes, gâteaux et rafraîchissements.

A la tombée de la nuit, en défilé illuminé par les lampions qu'ils venaient de fabriquer, les enfants se sont rendus à l'EHPAD pour une joyeuse visite colorée aux résidents à qui ils ont distribué des papillotes.

Formation au code la route pour les élèves

En décembre, la prévention routière a installé sa piste dans la cour du primaire, sous la direction d'Hélène Bigeard, pour une première formation des jeunes élèves de CM2 au code de la route.
L'après-midi s'est déroulé en deux séquences : la première consistait en une formation théorique et portait sur l'équipement des vélos, les panneaux de signalisation à l'aide d'une vidéo, suivi par un test écrit. La seconde, plus pratique, se déroulait dans la cour sur le circuit mis en place par le formateur M. Marion Néhémie, délégué de la prévention routière. Chaque élève sur son vélo se devait de respecter les panneaux et le code de la route sous le contrôle du formateur. A l'issue de la session, les élèves ont reçu un certificat attestant de leur présence à cette formation.
Une prise de conscience des règles du code la route, utile et appréciée par les éleves usagers de la route en devenir.

Le CCAS a distribué ses colis de fin d'année

Tous les aînés n'ont pas pu, pour maladie, hospitalisation.., être présents au repas offert par le CCAS à la mi-décembre. C'est pour pallier à cette situation que les bénévoles du CCAS se sont retrouvés pour préparer la distribution des colis de Noël à destination de ceux qui n'ont pas pu répondre à l'invitation. Au menu des colis composés d'un panier garni, on trouvait : foie gras accompagné d'une bouteille de Monbazillac et d'une bouteille de Bordeaux, qui seront bues avec modération, poulet basquaise, confiture de figues, nougat, ballotin de chocolats...

La distribution a été faite par les bénévoles du CCAS pour apporter à nos aînés de l'attention et les plaisirs de la table des fêtes.

La bibliothèque

Au premier janvier 2016, la carte unique ou carte réseau de l'ex- CAPR est caduque.

Les autres tarifs de la bibliothèque restent inchangés.

- Accès libre et gratuit pour la consultation sur place
- Adultes de plus de 18 ans : 10€ par année courante
- Gratuité aux étudiants, handicapés et personnes non imposables à l'impôt sur le revenu sur présentation d'un justificatif.

La différence porte sur l'accès aux médiathèques de Romans (et plus largement à celles de la communauté d'agglo). La commune, par la signature d'une convention avec la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes, permet un accès à demi-tarif au réseau de ces médiathèques.

Auparavant une carte de lecteur prise à Romans ou à Génissieux coûtait 10 € et permettait de s'inscrire gratuitement à Génissieux ou à Romans (et même dans n'importe quelle bibliothèque de la CAPR).

Maintenant depuis le 1er janvier, un lecteur adulte s'inscrit pour 10 € à Génissieux et peut ensuite s'inscrire, avec le justificatif remis lors du paiement de sa cotisation, à Romans (ou autre médiathèque de l'agglo) à demi-tarif soit 5 €. De la même manière, un lecteur inscrit dans une médiathèque de l'agglo peut s'inscrire, avec le justificatif remis lors du paiement de sa cotisation, à Génissieux à demi-tarif soit 5 €. Quant à s'inscrire dans une autre bibliothèque communale, le tarif est laissé au bon vouloir de ces bibliothèques.

Le fonctionnement en réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes est consultable à la bibliothèque et sur le site de l'agglo http://www.valenceromansagglo.fr/reseau-des-mediatheques.

- Dans le cadre du Salon l'Ivre Jeunesse de Châtillon-Saint-Jean, une animation est prévue le vendredi 18 mars 2016 à la bibliothèque de Génissieux avec Sylvie Chausse, auteure. Vous pourrez la retrouver le samedi suivant sur le Salon.
- Une nouvelle "Heure du conte" vous sera proposée le mercredi 23 Mars à 17h30.
- La bibliothèque a réalisé de nombreux achats de livres en 2015 dont ces quelques exemples de dernières acquisitions à ne pas manquer:

• ***Secteur jeunesse :***

Ce livre s'adresse à tous les curieux des sciences ! Inspiré par les questions tous azimuts des lecteurs du magazine Images doc, il aborde de nombreux domaines de la connaissance : astronomie, physique, sciences naturelles, technologie, histoire... Les réponses très accessibles, faites par des journalistes scientifiques, sont illustrées par des dessins drôles et percutants. De quoi donner envie d'en savoir toujours plus sur le monde qui nous entoure !

Une petite fille un peu sauvage qui vit dans la savane, une aventure très touchante dans un vent de liberté, et pour finir une jolie rencontre. Magnifiquement illustré, un vrai plaisir !

Douze histoires pour attendre le printemps en compagnie des ours.

• ***Secteurs adulte :***

Le rayon "nouveautés" est bien connu de nos fidèles lecteurs. Venez tous les aider à le dévaliser, particulièrement ce bijou littéraire de 5 livres pour 5 voix, 5 récits d'une même histoire lourde de secrets. C'est une œuvre délicate et néanmoins tragique, à l'écriture envoûtante et poétique, car tissée d'éléments de la nature.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi 16h30 – 19h
Mercredi 15h – 18h
Samedi 10h – 12h
(y compris les veilles de vacances)

Vacances d'hiver
mercredis 17 et 24 février : 16h30 – 19h

Vacances de printemps
mercredis 13 et 20 avril : 16h30 – 19h

Bibliothèque Municipale de Génissieux
135 route de Romans
(c'est au rez-de-jardin de l'immeuble "l'Orée du Village")
04 75 47 81 43

bibliotheque.genissieux@orange.fr
Pour accéder à la page de la bibliothèque sur Internet : genissieux.fr >> accueil >> la vie au village >> la bibliothèque
et sur facebook.com : Bibliothèque Génissieux

Le TAROT CLUB toujours en grande forme

L'assemblée générale s'est déroulée dans le local de l'ancienne cure en présence de la majorité de nos 59 adhérents. Les rapports du secrétaire et de la trésorière ont été votés à l'unanimité.
Suite à leur demande, le président a eu le plaisir d'accueillir 3 membres nouveaux pour rejoindre l'équipe dirigeante du club. Après une brève réunion, Serge Viossat a été confirmé dans ses fonctions de président et aura Yves Armand pour le seconder comme vice- président
Le club continue ses rencontres les jeudis de 13h 30 à 18 heures et le vendredi à partir de 20h30.

La Bonne Note

La Bonne Note vous adresse tous ses meilleurs vœux pour une année pleine de richesses en tous genres.

Après une rentrée fort réussie avec l'accueil d'une centaine d'élèves et l'ouverture, entre autre, d'une classe de harpe et une classe de création de musiques pour films, La Bonne Note a présenté son bilan lors de son assemblée générale lundi 23 novembre 2015 et accueille désormais 3 nouveaux administrateurs qui sont Mmes Colmand et Guglielmino et Mr Journoud. Nous les remercions de l'intérêt qu'ils portent à notre école et à son fonctionnement.

Le premier trimestre musical et théâtral a été bien animé et s'est terminé avec brio par notre "cabaret de Noël" tant attendu par beaucoup maintenant. Pas moins de 12 groupes musicaux et 4 groupes théâtraux ont présenté leur travail de qualité, agrémenté de beaucoup d'humour lors de cette soirée très conviviale du vendredi 18 décembre 2015.

Maintenant, La Bonne Note vous attend nombreux au Salon de la truffe et de la gastronomie organisée avec la mairie de Génissieux et le syndicat des trufficulteurs de la Drôme des Collines au profit de l'école de musique et théâtre. Dimanche 24 janvier 2016, venez déguster la truffe et autres mets délicats proposés par les artisans, producteurs de notre région. Cette journée se déroulera à l'ensemble polyvalent de Génissieux où La Bonne Note vous proposera aussi une dégustation de Ravioles à la crème truffée.

Le prochain "RDV de la Bonne Note" aura lieu mardi 9 février. Ces instants de musique et de théâtre de 45 min maxi sont gratuits. Ce RDV aura lieu salle 3 de notre école à 18h30 alors n'hésitez pas à venir applaudir nos élèves.

Passez une belle année musicale et théâtrale en compagnie de La Bonne Note…

7ème édition du festival Couleur Jazz : en avant la zizique !

Aux premières couleurs du printemps, le jazz va sonner dans les rues de Génissieux et de Saint Paul les Romans pour la 7ème édition du festival Couleur Jazz. En effet, dès le vendredi 11 mars, une soirée "jazz au village" sera proposée aux St-Paulois. Cette soirée d'ouverture du festival sera l'occasion de rencontrer un autre public, tout en restant dans l'esprit qui nous anime depuis 7 ans, un festival modeste, mais de grande qualité.

Le week-end suivant, le festival s'installera à Génissieux du vendredi au dimanche.

Le programme est alléchant :

- ***Vendredi 11 mars à la Salle des fêtes de St Paul lès Romans :***

- Gospel & Soul, ensemble de gospel vocal
- Alzy trio, trio acoustique avec chanteuse qui vont nous emmener sur les routes de la bossa nova

- ***Vendredi 18 mars à la Salle des fêtes de Génissieux :***

- Alfio Origlio trio avec la présence de Alem, champion du monde en titre de beat box, une joute voix, piano et percussions impressionnante
- Les Glossy sisters, trio vocal et contrebasse, lauréates du concours jazz vocal de Crest 2015

Cette soirée sera proposée gratuitement aux habitants de Génissieux. Inscription et retrait des tickets à la mairie de Génissieux à partir du1er février 2016.

- ***Samedi 19 mars : soirée Soul funk. Ça va bouger à Génissieux !***

- One way Soul, duo voix et guitare
- Abigoba, ensemble soul funk.

Animations musicales gratuites à l'ensemble polyvalent à partir de 16h,

- ***Dimanche 20 mars :***

- Concours jeunes ensemble jazz ouvert aux écoles du département à partir de 14h
- Concert du big band de l'école de jazz de Valence, le JAV Contrebad à 17h, précédé par la prestation de l'ensemble lauréat.

Toute l'équipe de l'association Art-maniac's se déchaîne pour vous proposer ces spectacles de grande qualité. Nous vous espérons, vous ne serez pas déçus !

A vos agendas tous neufs !

Pour tout renseignement :
eric.torlini@gmail.com - 07 71 20 87 54

Détente et Loisirs

Après la période plus calme des vacances, nos activités ont repris :

Voyage surprise du 11 septembre (68 personnes) : Circuit en bateau sur les Canaux de Camargue, des remparts d'Aigues-Mortes jusqu'au Canal du Rhône à Sète (avec arrêt au Mas de la Comtesse pour une démonstration de tri des taureaux, les Salins du Midi, le Pont Levant du Grau-du-Roi, etc…).
Déjeuner au cœur de la Cité d'Aigues-Mortes et balade en petit train autour des remparts.

Jeudi 17 septembre : Concours amical de pétanque à Saint-Paul.

Vendredi 16 octobre : Participation des adhérents au thé dansant des Opalines (semaine bleue).

Jeudi 22 octobre : journée en Drôme Provençale : visite du Domaine d'Eyguebelle, puis déjeuner-spectacle au Saint-Victor à Mirabel-aux-Baronnies (excellent repas ponctué d'un spectacle de transformistes).

Voyage interclubs du 11 au 14 Octobre à Barcelone (31 personnes y ont participé).

Le mardi 17 novembre : Traditionnel concours de coinche organisé par le Club à la Salle Polyvalente.

Le mardi 24 novembre : Le Beaujolais nouveau est arrivé ! Avec dégustation de charcuteries.

Le mardi 1er décembre : Repas des anniversaires du 2ème semestre servi par C. Didier à la Salle des Fêtes.

Le mardi 15 décembre : Goûter de Noël (bûches, chocolats, clémentines) à la Salle des Fêtes.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 26 Janvier 2016 au Tahiti.

L'ensemble des membres du Bureau vous souhaite une bonne année 2016.

Le comité des fêtes prépare la St Vincent pour les 28 et 29 février prochains

Le comité des fêtes, présidé par Manu Grenier, s'est réuni pour préparer la prochaine St Vincent qui se déroulera les 28 et 29 février 2015.

Pour l'édition de cette année, le programme des festivités est allégé. Les seules manifestations prévues : le dimanche 28 février messe à 10 h, suivie à 11 h par la dégustation de bugnes et du vin blanc, bu avec modération, et la traditionnelle et très courue salade de croupes du lundi 29.

Sébastien et Maryline Grimaud présideront la fête entourée par les assesseurs Anne et David Burais et les Baccus Thierry et Sandrine Argoud.

Atelier de Géni

Atelier de Géni' est une association Loi 1901 créée le 30 octobre 2015. **M. Nicolas Charrier** en est le président et Mme Elizabeth Charrier la secrétaire.

L'objectif est de se réunir en petit groupe, afin de réaliser des ateliers de loisirs créatifs, bricolage, jardinage et cuisine. Ils sont adaptés à tous les âges (enfants et adultes).

Notre intervenante principale est **Mme Audrey METZLER**, une maman de 3 enfants, âgée de 33 ans qui habite Génissieux depuis plus de 7 ans. Que ce soit la fabrication de meubles avec des palettes, la réalisation de potagers verticaux, de porte-bijoux en rouleaux de sopalin ou le célèbre gâteau Barbie, nous vous promettons des ateliers dont vous n'avez même pas idée ! Basés essentiellement sur des objets issus de recyclage, certains achats seront indispensables, pour nous permettre de vous proposer une grande diversité d'activités. Notre outil de communication principal est notre site internet où vous trouverez la programmation de tous nos ateliers, nos tarifs, des galeries de photos…

www.atelier-de-geni.fr / Contact Audrey : 06 25 70 02 42 / atelierdegeni@sfr.fr / page facebook (atelier de géni')

Théâtre la Génissoise

La Génissoise présente son dernier spectacle "Les belles-sœurs".

Représentations à l'Espace JORDANA de Génissieux

- **le samedi 19 mars à 20h30**
- **le dimanche 20 mars à 14h30**

En 2015, "La Génissoise" sera montée 18 fois sur les planches des salles des fêtes de plusieurs communes de la région pour jouer "Les belles-sœurs ".

A chaque fois les spectateurs étaient au rendez-vous. Comme à son habitude les dernières représentations sont pour le public de Génissieux, toute la compagnie vous attend pour clôturer ensemble une saison époustouflante.

A.C.C.A. Génissoise

Le calendrier des manifestations

- Matinée « Cochonaille » dimanche 7 février à partir de 8 heures au hall de l'Ensemble Polyvalent
- Repas « Chevreuil », samedi 12 mars à 12 heures à la salle des fêtes.

Badminton

Le badminton a le vent en poupe : cela se confirme pour notre association, qui passe le cap des 60 adhérents pour cette 4ème saison. Avec un taux de participation jamais atteint jusque là. Un total de 883 joueurs/séances depuis la rentrée, répartis entre le lundi, le jeudi et le samedi matin, grâce aux créneaux horaires mis à disposition par les associations Foot et le Tennis, que nous tenons ici à remercier.

Avec tant de monde, il a fallu s'organiser un peu. Un système de rotation toutes les 15 minutes a été mis en place courant octobre. Ainsi, chacun dispose d'un temps de jeu équitable.

Par ailleurs, en début de soirée le lundi, nos deux joueurs les plus expérimentés, Etienne et Jean-Michel ont proposé des séances d'initiation permettant aux nouveaux venus d'être rapidement plus efficaces.

Grâce à tout cela, on enregistre une progression d'ensemble nettement sensible : on a aujourd'hui un noyau constitué de 20-25 personnes qui pratiquent le badminton à un très bon niveau "loisir".

Nous avons d'ailleurs pu nous en rendre compte en participant à 3 tournois et rencontres au cours de ce premier trimestre, à Chateauneuf d'Isère et Valence. C'était la première fois que nous sortions de nos murs, si l'on peut dire, et tout le monde a été conquis, tant par le plaisir du jeu que par la grande convivialité qui règne dans ce sport.

Pour conclure cette première partie de saison, notre association a organisé lundi 14 décembre son premier tournoi inter-membres. 34 joueuses et joueurs, de tous niveaux, ont répondu présent. Durant 3 heures, les rencontres se sont succédées, permettant à chacun de disputer 6 matchs en 21 points, avec 3 partenaires différents. Avec en parallèle, pour se remettre de ses efforts, un coin buffet-boissons bien apprécié. Une très bonne soirée aux dires de tous les participants.

En 2016, nous continuerons dans cette même veine. D'autres rencontres et tournois seront proposés pour les plus "mordus" ; des échanges avec le club de Parnans sont notamment en projet.De quoi répondre à toutes les attentes. Avec toujours un maître-mot : la convivialité.

AS Foot

Bilan année de l'année 2015 l'AS Génissieux foot :

Quelques chiffres / 22 équipes et 240 licenciés

Les faits marquants et très positifs :

- Montée en 2ème division de l'équipe senior fanion (en photo)
- Création d'un terrain à 7.
- Intégration des U13 à l'ASMG.

Petit rappel : l'ASMG c'est le regroupement des équipes jeunes de Mours et Génissieux U13-U15-U17 et U19 (de 11 à 19 ans).

Le revers de la médaille : Des besoins croissants du point de vue humain pour encadrer les équipes et du point de vue infrastructure avec seulement 2 vestiaires et 1 seul terrain aux normes.

Bonne année à tous et à toutes !

Génissieux basket : un début de saison enthousiasmant

Le premier challenge du club cette saison était de limiter la baisse de licenciés après les difficultés rencontrées en cours de saison dernière et l'arrêt de deux équipes (cadets et seniors filles). Pari tenu : avec 110 licenciés, le club a fait le plein dans les catégories d'âge qu'il a choisi de maintenir et de développer, tout en améliorant la qualité de l'encadrement.

Notre désormais traditionnel Loto du 11 novembre a rencontré un beau succès. Beaucoup parmi les 200 participants sont repartis avec des lots, et cette journée restera un beau moment de partage entre joueurs, bénévoles et leurs familles.

Quant aux résultats sportifs, ils ont dépassé toutes nos espérances.

Invaincus depuis le début de la saison, les benjamins terminent premiers de leur poule et sont reversés dans le championnat élite départemental où ils vont se mesurer à de "gros" clubs du comité Drôme-Ardèche (Tain-Tournon, BCNA, Crest...).

Avec 8 victoires pour 2 défaites, les seniors masculins pointent à la première place du championnat Honneur départemental. Plus que jamais, ils peuvent rêver à une montée en division supérieure.

Enfin, l'école de mini-basket tourne à plein régime. Sous la houlette de Erwan, Solenne, Ambrine, David, Patrick, Mus, et Drago les mini-poussins, poussins et poussines cumulent plus de 85% de victoires dans les matchs qu'ils ont disputés. Génissieux a déjà accueilli depuis septembre 4 plateaux (mini-tournois), offrant à chaque fois un après-midi de basket à une quarantaine de jeunes basketeurs de différents clubs. Un grand merci à tous les bénévoles qui rendent de telles manifestations possibles de nombreux week-ends dans l'année.

Le club souhaite une très belle année 2016 à tous les génissois et compte sur leur soutien pour la fin de la saison !

Ça bouge au Tennis Club !

2015 fut une année pleine de changements dans la vie du club. Au mois de septembre a été créé notre premier tournoi homologué, ce qui a permis aux joueurs d'autres clubs alentours de découvrir notre belle infrastructure et de venir partager notre bonne humeur. Nous pourrons dire que cela a été un succès, un rodage pour celui de 2016 et surtout la victoire finale d'un génissois... En septembre également, reprise de notre école de tennis avec beaucoup de nouveaux jeunes et très jeunes (une trentaine au total), un nouveau cours adulte et tout ceci assuré par notre nouveau moniteur plein d'expériences qui ravit tous les âges. En octobre, renouvellement complet du bureau des dirigeants du club, nous remercierons Stéphane Liabeuf pour tout ce qu'il a

accompli durant toutes ces années et nous souhaitons autant de réussite à la nouvelle équipe. Et en décembre… victoire et titre de championne Drôme Ardèche 2ème Division de notre équipe vétérans mixtes, bravo à toute l'équipe. Et toujours les championnats seniors qui se préparent pour le mois de mars 2016. Vous l'aurez compris, que ce soit en compétition ou en loisirs, ça bouge alors pourquoi ne pas nous rejoindre ?

la Fromagerie Alpine
PRODUIT EN DAUPHINÉ

Fromagerie Alpine
37 avenue des Allobroges - ZI - 26100 ROMANS
Tél. 04 75 70 01 01 - Fax 04 75 02 67 17
fromageriealpine@orange.fr

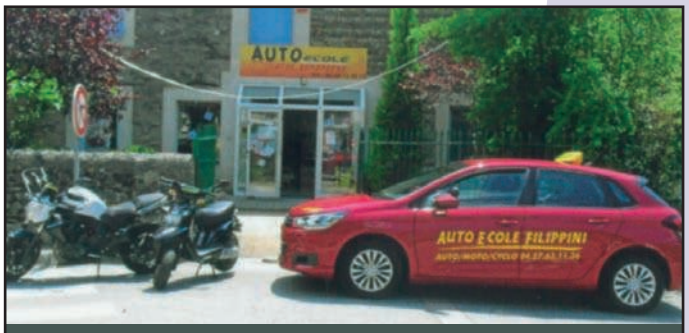

AUTO ECOLE FILIPPINI
04 27 63 11 36
5 Le Champ de Mars
26750 Génissieux
laetitiafilippini@sfr.fr

Le Calendrier 2016 de la Boule Joyeuse

Le 13 février 2016, organisation d'un concours 16 quadrettes 3 et 4 par poules, au boulodrome de Romans. Début des parties à 8h.

Les rencontres du mercredi, tant attendues par les sociétaires, reprendront sur la place du village après le premier concours sociétaire prévu le 2 avril après-midi.

A la demande des dirigeants de l'ASB Romanaise, le 16 avril matin, nous accueillerons 16 équipes sur la place dans le cadre du grand prix de la ville de Romans. Pour la préparation de cette journée, les dirigeants peuvent s'appuyer sur la participation de nombreux volontaires.

- 18 juin toute la journée, deuxième concours sociétaire
- 23 juillet toute la journée, accueil de nos amis de Montoison
- 20 août toute la journée, challenges R.Montagnon et M.Faure
- 17 septembre après-midi, dernier sociétaire

La saison s'achèvera le 18 novembre avec l'assemblée générale suivie du traditionnel beaujolais nouveau dégusté avec modération.

Les membres du bureau, remercient Monsieur le Maire pour son écoute lors de la réunion du 19 octobre dernier. En attendant de nouvelles installations, les petits travaux demandés dans le garage de l'école, sont en cours d'exécution.

100 % Fitness

La présidente Sylvie Bournat ainsi que toute l'équipe de 100% FITNESS DANSE vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016 !

Si une de vos résolutions est de vous mettre au sport, nous serons très heureuses de vous accueillir dans nos cours et de vous initier aux différentes disciplines que propose notre association.

Vous aurez le choix entre des cours de Step, Zumba, Fessiers, Body Scult et Stretching.

Nos 3 professeurs sont toutes diplômées d'état et sauront vous aider à prendre goût à la pratique sportive.

Après s'être déguisées en Mère Noël pour le dernier cours de Zumba de l'année 2015, les adhérentes ont pu déguster la traditionnelle galette des Rois confectionnée par notre boulanger local.

Si vous aussi vous souhaitez faire partie de notre association, n'hésitez pas, il est encore temps !

Judo

L'école de judo génissoise vous souhaite une très bonne année 2016.

Notre association est fière de compter encore près de 100 licenciés pour cette nouvelle saison.

Pour la 2ème année, Florian LABOURI et Lilian MAYOT ont organisé un stage pour nos jeunes judokas (au nombre de 24). Il s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint.

Benjamin NADAUD ainsi que Marcelline LABOURI ont participé à l'encadrement, ce qui leur a permis de revenir sur les tatamis de leur début. Tout comme Florian et Lilian, ils s'entraînent au Dojo Romanais mais ont toujours la nostalgie de leur ancien club.

Les enfants ont été ravi de ces 3 jours de stage où judo et jeux collectifs étaient au rendez-vous.

Un bon projet de Florian et Lilian qui, nous l'espérons, se pérennisera.

Une belle réussite aussi pour notre manifestation "Tatamis de Noël" qui s'est déroulée le 18 décembre.

Les enfants ont fait une démonstration devant les parents et la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Dates de manifestations :

Courant mai : entraînement parents-enfants

10-11 juin : tournoi Drôme des Collines et intersections

1er juillet : assemblée générale

BONNET MATÉRIAUX

TOUT FAIRE MATERIAUX

Matériaux de construction - Menuiserie
Panneaux - Quincaillerie - Peinture - Bois - Alu - PVC

Quartier Les Molhens - 26750 CHATILLON ST JEAN
Tél. 04 75 45 30 37 - Fax : 04 75 45 39 06 - www.bonnet-mpf.com

Volley ball

Bonne année 2016 !

Le Volley Club Génissieux envoie ses meilleurs vœux aux lecteurs de la Lucarne de Génissieux.

Nous voici presque à la mi-saison (8 matchs joués sur les 9 de la phase aller). Avec l'objectif avoué d'une remontée dès cette année en Poule 7, l'équipe 2 est sur la bonne voie avec son actuelle 2ème place au classement. 6 victoires pour 2 défaites, voici le bilan très satisfaisant de ce début de saison. Grâce à une intégration rapide et réussie des 2 nouveaux joueurs (Kévin et Jérôme), gageons que les bons résultats vont se confirmer et être récompensés au terme de la saison !

Résultats plus mitigés pour l'équipe 1 (en Poule 3). Après un bon début de saison, une mauvaise série et quelques blessures ont placé l'équipe en 7ème position, mais à 3 points seulement du trio de tête. Les matchs de la phase retour auront une vraie saveur de championnat, et seront certainement très disputés.

Une fois n'est pas coutume, ce premier match de l'année a vu les 2 équipes jouer simultanément à l'ensemble polyvalent de Génissieux (habituellement l'alternance est de mise). Ce fut donc l'occasion d'une photo de groupe actualisée (il manquait 2 joueurs). La prochaine devrait intégrer tous les membres du club, et dévoiler un nouveau jeu de maillots, généreusement financé par le Crédit Mutuel Romans Drôme des Collines, et réalisé chez Hays à Romans sur Isère.

Et une date à noter : comme chaque année, le club organise une "Matinée Cochonnailles" devant l'ensemble polyvalent de Génissieux. La date arrêtée est le 13 mars 2016, de 8h à 13h. Nous vous attendons nombreux pour déguster les productions artisanales de caillettes/saucisses/boudin.

Vous pouvez toujours suivre l'actualité du club sur ***http://vcg.club et nous contacter à contact@vcg.club***

Laurence Savet
Coiffure Mixte

Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 18h
Mercredi : 8h30 à 15h non stop
Jeudi/Vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h
Samedi : 7h30 à 16h non stop

26750 Génissieux ✆ 04 75 70 50 34

Groupama

Groupama Méditerranée
Agence de ROMANS
15 place Jean Jaurès - Immeuble Le Vendôme
26100 ROMANS
Tél. 04 75 71 26 50 • Fax : 04 75 71 26 69

193 rue Pierre Charignon
26750 GENISSIEUX
MARTINEZ Gilles
Multiservices
06 75 01 82 66

SAS ELEKTRASERVICES
gilles.martinez68@sfr.fr
N° SIREN : 799 971 296 RCS Romans

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 18
Date de la convocation et d'affichage 11septembre 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le DIX SEPT SEPTEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Evelyne FRAYSSE, Alexandra FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE et Hélène PRAL.

PROCURATION : Marie-Geneviève BIARD à Marie-Odile BOSSAN, Philippe DE GOUSTINE à Jean-Pierre CAILLET et Norbert PERRIN à Jean-Claude MITRIDATE.

ABSENT ET EXCUSE : Martial BEGHIN.

Evelyne FRAYSSE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du 16 juillet 2015 par 15 POUR et 3 CONTRE.

ANNONCES

- 14/09 à 11h : Conférence de presse « chemin des peintres » en Mairie de Montélier.
- 18/09 de 17 à 20h : invitation visite du nouveau cabinet de M. Philippe BOSSAN.
- 23 et 24/09 de 9h à 18h : salon des techniques bio et alternatives au Lycée agricole du Valentin à Bourg-lès-Valence.
- 25/09- 15/10- du 09/10 au 28/02 : Les rendez-vous du CPA : témoignages, expositions au centre du patrimoine arménien.
- 01/10 : congrès départemental 2015 au Palais des Congrès à Montélimar.
- Du 07/10 au 11/10 : festival « les rendez-vous de la magie » salle J. Cocteau à Bourg-de-Péage.
- 10/10 à 18h : tremplin jeunes talents organisé par Familles rurales à l'espace polyvalent d'Etoile-sur-Rhône.
- 10/10 de 14h30 à 17h : A.E.P.A : fête de l'automne à la résidence Clairefond et aux Monts du Matin.

DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME

- Dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme au titre de la Dotation Cantonale Voirie 2016 pour un montant de 68.556,00 €HT comprenant la réfection de la rue Pénelon et de la montée du Pavé. Vote à l'unanimité.
- Dépôt des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme au titre de la Dotation Cantonale Patrimoine 2016 pour les travaux suivants :
  - Eclairages LED à la salle des fêtes et l'ensemble polyvalent pour 27.524,33 €HT.
  - Acquisition du tènement foncier à l'angle de la rue des Orangers pour 200.000 €.
  - Création arrêt de bus aux normes handicapés sur la RD52 pour 18.260,00 €HT
  - Création cheminement doux en bordure de la RD52 pour 18.368,00 €HT
  - Pose de pare-ballons terrain de foot et city park pour 17.998,40 €HT
  - Mise en accessibilité des bâtiments communaux et plus particulièrement des sanitaires à la salle des fêtes, salle polyvalente, chant du Vallon, cantine, locaux rue Pierre Charignon (marquages compris) ainsi qu'une rampe d'accès à la salle des fêtes pour 28.752,90 €HT.
  - Construction de la nouvelle mairie pour 875.000,00 €HT.

Vote à l'unanimité.

BASSIN D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES : déclaration de projet

L'enquête publique concernant l'extension du bassin d'infiltration des eaux pluviales du secteur Ouest de la Commune a eu lieu du 8 juin au 10 juillet inclus. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable sans réserve à l'enquête préalable à la DUP, à l'enquête parcellaire et à l'enquête au titre de la loi sur l'eau. Conformément à l'article L.126-1 du Code de l'Environnement le Conseil municipal doit se prononcer par déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération projetée. Vote par 2 NON et 16 OUI.

INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES

Le Maire propose de fixer le montant annuel de base de l'indemnité à 750 €uros. Le montant des crédits est prévu au budget 2015. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : Modification du poste d'agent administratif de 2ème classe

Suite au départ à la retraite d'un agent et la charge importante d'activités, Monsieur le Maire propose d'augmenter le poste d'agent administratif de 2ème classe de 21h à 24h hebdomadaires à compter du 1er octobre 2015. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : Modification du poste d'Opérateur des activités sportives

Conformément à la demande de l'agent Monsieur le Maire propose de diminuer le poste d'Opérateur des Activités Sportives de 10h à 5,81h hebdomadaires à compter du 1er octobre 2015. Vote par 16 oui et 2 abstentions.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME TRANSPORT

Les arrêts de transport collectif sont à mettre aux normes dans un délai de 3 ans. Sur la Commune il sera créé un arrêt de bus accessible le long de la route de Romans entre la maison de retraite et le cœur de village. Celui du village sera mis aux normes dès 2017. Vote à l'unanimité.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME BATIMENTS

Les bâtiments communaux recevant du public doivent être mis en accessibilité aux handicapés. Le calendrier budgétaire des travaux présenté au conseil doit être déposé avant le 27 septembre en Préfecture. Vote à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : compétences facultatives

Monsieur le Maire donne lecture des compétences facultatives qui seront transférées et exercées par la Communauté d'Agglomération à compter du 1er janvier 2016. Il s'agit des évènements sportifs et culturels, des chemins de randonnée, de la prévention des inondations et milieux aquatiques, de la protection de la ressource en eau, de l'accompagnement de l'apprentissage de la natation pour les écoles primaires, des aires de covoiturage et parcs relais et de l'énergie renouvelable et énergie nouvelle. Vote par 3 abstentions, 2 NON et 13 OUI.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : schéma de mutualisation

Monsieur le Maire donne lecture du rapport adopté par la Communauté d'Agglomération concernant la mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Vote par 3 NON et 15 OUI.

LOTISSEMENT LA CLEF DE SOL : REPRISE DE VOIRIE

Le lotissement « la Clef de sol » est maintenant terminé et il y a lieu d'acquérir, à l'euro symbolique, les parcelles composant la voirie. Les parcelles relatives aux espaces verts ne sont pas concernées par la reprise. Vote par 2 abstentions et 16 OUI.

FINANCES : CREANCES ETEINTES

Monsieur le Trésorier Principal de Romans demande au Conseil d'approuver une liste de créances éteintes, d'un montant de 383,34 €, concernant des débiteurs en situation de surendettement. Vote à l'unanimité.

FINANCES : REGULARISATION COMPTABLE

La participation financière de la chambre de mesure a été inscrite à l'état de l'actif du budget d'assainissement. Celle-ci constitue une dépense de fonctionnement et non pas une immobilisation. Il y a lieu de procéder à une régularisation comptable. Vote à l'unanimité.

INSTALLATIONS CLASSEES : Elevage de volailles

L'EARL d'Octavéon a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage de volailles suite à une modification notable et substantielle d'un élevage autorisé existant sur la commune de St-Paul-les-Romans. Vote par 4 abstentions et 14 OUI.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : modification

En ce qui concerne les marchés publics, le conseil précise que les délégations ne portent que sur les marchés à procédure adaptée visée à l'article 28 du Code des marchés publics. Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Aménagement de la rue Frédéric Pénelon devant les commerces : des négociations sont en cours avec un commerçant pour un échange de terrain.
- Cœur de village : contact des consorts LORME au sujet du recours sur les places de parkings.
- Communauté d'Agglomération : la transformation en communauté urbaine n'est plus à l'ordre du jour.
- Transfert des eaux pluviales à la Communauté d'agglomération : une réunion de la CLECT a défini les montants mis à la charge des communes. Pour Génissieux c'est un montant de 8.983 €uros.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Cœur de village : les travaux d'aménagement de la rue Pénelon vont reprendre.
- Les travaux de voirie concernant un chemin d'accès quartier Berborins ont été réalisés. La réfection de la voirie vers l'immeuble la Matinière et la Montée de la Garenne est programmée.
- City Park : une clôture pare-ballons sera posée autour du park.
- La balayeuse a été livrée. Un devis est demandé pour l'équiper d'une brosse métallique pour le désherbage.
- Le broyage des espaces verts, notamment pour l'ambroisie, a été réalisé.
- Compte rendu d'une réunion avec le Conseil Départemental de la Drôme sur la mise en place d'un nouveau règlement pour la répartition des subventions à compter de 2016.

ASSOCIATIONS (Gilles BRAGHINI)

- La réunion de remise des clés a eu lieu le vendredi 28 août 2015. Un point important a été rappelé au sujet des contrats d'assurance des associations. Il reste quelques cadrages à faire sur le planning annuel.
- Le forum des associations du 5 septembre a été bien fréquenté et très dynamique avec les démonstrations d'activités.
- L'association du badminton a tenu son assemblée générale : M. Jocelyn MOTTIN en est le nouveau président.
- L'inauguration du City Park aura lieu le samedi 19 septembre avec la participation des jeunes d'Anim2prox et de l'association du club de foot.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- La Lucarne de septembre est en cours de réalisation. Un remerciement aux associations pour leur contribution quant à l'apport d'articles et de photos.
- Futur site internet : le cahier des charges adressé pour lecture aux membres de la commission a été diffusé à l'extérieur. Il est rappelé que c'est un document de travail qui ne doit pas être communiqué à des tiers.

BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)

- Grâce au forum des associations un membre bénévole est venu agrandir l'équipe.

URBANISME (Louis CLAPPIER)

- Compte rendu des réunions des 30 juillet et 9 septembre, au cours desquelles ont été étudiés :
  - 11 permis de construire dont 1 annulé (manque pièce complémentaire), 1 refus (services de la préfecture), 3 en attente de l'avis des services de la préfecture et de l'agglomération, 1 en attente de pièces complémentaires, 5 avec avis favorable, soit : 9 (8+1) maisons individuelles au lotissement « le Kallisté », 1 maison individuelle au lotissement « les Augustins », 1 extension de maison.
  - 16 déclarations préalables pour clôtures (3) + piscines (3), rénovation (4), panneaux solaires (1), extension-réaménagement (3), abri de jardin (1), division (1).
  - 8 certificats d'urbanisme
- Accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : L'audit des différents bâtiments de la commune a été réalisé en interne et les résultats présentés ; le chiffrage des travaux et le calendrier de réalisation achèveront ce travail.
- La reconnaissance d'un itinéraire de randonnée sur Génissieux est achevée, mais l'animation proposée par la communauté d'agglomération est provisoirement interrompue

SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)

- Mme BIARD a participé au colloque de l'ONU à Genève le 7 septembre sur le thème « pas de gouvernance démocratique sans les femmes ». Au programme 3 tables rondes animées par des élues. Journée très enrichissante.
- La semaine bleue aura lieu du 14 au 20 octobre 2015. A Génissieux, il y aura un thé dansant le 16 octobre à la maison de retraite « les Opalines ». Les décors seront réalisés par les enfants de l'école et des jeux en bois seront loués.
- Immeubles locatifs : la rénovation d'un appartement à la Matinière a été réalisée. Un devis sera demandé pour le carrelage des terrasses à la Matinière. La peinture des volets à l'Orée du village est terminée. Deux appartements vont se libérer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h

Prochain conseil municipal le 15 octobre 2015 à 20h (sous réserve de modifications)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 OCTOBRE 2015 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 19
Date de la convocation et d'affichage ..... 16 octobre 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le VINGT DEUX OCTOBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Alexandra FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE, Norbert PERRIN, Hélène PRAL et Martial BEGHIN.

PROCURATION : Evelyne FRAYSSE à Marie-Odile BOSSAN.

ABSENT : Néant.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du 17 septembre 2015 par 16 POUR et 3 CONTRE.

ANNONCES

- 02/11 à 18h30 au Centre du Patrimoine Arménien : rencontre dédicace avec le dessinateur Tian autour de « l'année du lièvre ».
- 05/11 à 18h30 à la Médiathèque la Passerelle à Bourg les Valence : conférence « une identité réinventée, les arméniens après le génocide » par Vahé Tachjian.
- Du 03 au 08/11 à Moras-en-Valloire : festival « enquêtes d'histoires ». Le 08/11 de 10h à 18h : le 10ème salon du livre.
- 07 & 08/11 : 4ème édition des rencontres de la bande dessinée de Valence Romans Sud Rhône Alpes à la Cartoucherie de Bourg-les-Valence.
- 11/11 à 11h30 : cérémonie au monument aux morts.
- 19/11 de 9h à 14h à Valence TGV : table ronde sur l'agriculture biologique – levier d'action pour la qualité des eaux et pour un développement territorial durable.

Présentation du projet de travaux de sécurité dans la traversée de la rue Simon Chopin par le Cabinet DAVID.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout de 3 délibérations, accepté par le Conseil Municipal : échange foncier rue Frédéric Penelon, vente de matériels, éligibilité « loi PINEL ».

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME

- Dépôt des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme au titre de la Dotation Cantonale Patrimoine 2016 pour les travaux suivants :
  - Travaux dans les bâtiments communaux pour 99.481,20 €HT comprenant une grande partie de mise en accessibilité des sanitaires et le remplacement de l'éclairage par des luminaires à LED à l'ensemble polyvalent et salle des fêtes.
  - Aménagement d'un ensemble sportif pour 80.048,40 €HT comprenant le 3ème terrain de foot et la pose des pare-ballons.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

- Dépôt du dossier d'aménagement des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à l'école primaire pour un montant de 30.000,00 €uros. Vote à l'unanimité.

ANIM2PROX : ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

- Afin d'encourager les jeunes du service commun d'Anim2prox et pour la bonne organisation de l'inauguration du City park, il est proposé de verser une participation de 300 €uros pour les accompagner financièrement dans l'aboutissement de leurs projets « multimédia » et « Londres ». Vote à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL : VIREMENT DE CREDITS

- Un virement de crédits de 3.860 €uros est nécessaire dans le budget principal en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ATSEM A TEMPS NON COMPLET

- Suite à l'ouverture d'une troisième classe en maternelle (6 enfants en plus) Monsieur le Maire demande au Conseil de se positionner quant à la création d'un poste d'ATSEM à temps non complet. Compte tenu des restrictions budgétaires et du taux d'encadrement nécessaires en section maternelle le Conseil ne souhaite pas ouvrir de poste d'ATSEM à temps non complet. Vote par 4 POUR et 15 CONTRE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT
Dans le cadre du transfert de la compétence « eaux pluviales des zones urbanisées » au 1er janvier 2015, la Commission chargée de l'évaluation des charges transférées soumet son rapport à l'approbation du Conseil. Vote à l'unanimité.

CREATION CHEMINEMENT PIETON : ECHANGE DE TERRAIN
Un riverain a donné son accord pour échanger une partie de son terrain avec une parcelle appartenant à la Commune pour permettre l'aménagement d'un cheminement piéton entre le centre historique et le nouveau cœur de village. Le document d'arpentage et les frais notariés seront pris en charge par la Commune. Vote à l'unanimité.

BASSIN D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES : ACQUISITION DE TERRAIN
Dans le cadre de l'extension du bassin d'infiltration des eaux pluviales du secteur Ouest de la Commune Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'un accord amiable a été trouvé avec la propriétaire. Proposition d'acquisition du terrain pour la somme de 15.000 €uros. Le document d'arpentage et les frais notariés seront pris en charge par la Commune. Vote par 3 NON et 16 OUI.

AMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE : ECHANGE DE TERRAIN
Monsieur le Maire informe le Conseil que le propriétaire du Bar Tabac a donné son accord pour échanger la partie de sa parcelle donnant sur la rue Frédéric Pénelon avec une parcelle identique à l'arrière de son commerce et appartenant à la Commune. Ceci afin de permettre un aménagement de la rue en adéquation avec les travaux. Le document d'arpentage et les frais notariés seront pris en charge par la Commune. Vote à l'unanimité.

VENTE DE MATERIELS
Suite aux travaux de chauffage dans la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose de chercher un acquéreur pour les deux aérothermes existants au prix de 750,00 € pièce. Vote à l'unanimité.

DISPOSITIF D'AIDE A L'INVESTISSEMENT LOCATIF : DEMANDE D'AGREMENT DEROGATOIRE
Afin de bénéficier du nouveau dispositif d'aide à l'investissement locatif dit « loi PINEL », la Commune doit solliciter une demande d'agrément auprès du Préfet de Région. Ce dispositif permettrait aux investisseurs de bénéficier d'une défiscalisation attractive sur le territoire communal. Elle permettrait également aux familles ayant des revenus supérieurs au plafond des loyers des logements sociaux de trouver un appartement sur Génissieux. Ceci participerait à l'attractivité et au rayonnement de notre Commune. Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Déchetterie : le site des Gorces sera fermé à compter du 1er mars 2016.
- Terrain de boules du Champs de Mars : le club demande la construction d'un muret pour fermer le terrain.
- Lecture du courrier adressé à un citoyen ayant eu des problèmes de voisinage.
- Aménagement de la rue Frédéric Pénelon : les consorts LORME ont déposé un référé suspensif auprès du Tribunal de Grande Instance.
- Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été adressé par le Préfet et sera soumis à l'assemblée au prochain conseil. Proposition de regrouper l'actuelle Communauté d'Agglomération avec la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse et la Communauté de Communes de la Raye.
- Présentation du tableau de décomposition du futur bâtiment de la Mairie.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)
- Cœur de village : les travaux d'aménagement de la rue Pénelon seront terminés en novembre.
- Les pins devant l'immeuble « l'Orée du Village » vont être enlevés et remplacés car les racines soulevaient le goudron.
- Les arbres plantés le long de la route départementale 52 seront remplacés à l'automne.
- La balayeuse est en service et donne toute satisfaction aux personnels du service technique.
- Les travaux de voirie (trottoirs montée de la Garenne et enrobés place de l'Alambic) ont été réalisés.

- Une proposition sera faite pour mettre plus de plantations au cœur de village.
- Réunion de la commission le 28 octobre à 18h.

ASSOCIATIONS (Gilles BRAGHINI)
- Remerciements aux jeunes d'anim2prox pour l'organisation de l'inauguration du City Park.
- AG du sou des écoles : l'association présente un bilan positif. Cette année seulement deux actions seront programmées.
- Le club de basket organise son loto le 11 novembre à 14h et le club détente et loisirs organise son concours de coinche le 17 novembre à 14h.
- La fête de Noël aura lieu le dimanche 20 décembre en collaboration avec le basket et la mairie.
- La bibliothèque communale met à l'honneur la bande dessinée tout au long du mois de novembre.

COMMISSION VIE SOCIALE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (Alexandra FERRIEUX)
- Participation à la commission vie sociale de la Communauté d'Agglomération ce jeudi 22 octobre au cours de laquelle ont été présentés le transfert de compétence petite enfance, le nouveau marché pour les aires d'accueil des gens du voyage, les évolutions service enfance jeunesse, la création d'un crématorium à Bourg lès Valence et la distribution de repas par le service restauration collective.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET
- Remplacement du chauffage de la salle des fêtes ainsi que le retrait de l'ancienne chaudière.
- Remplacement de l'éclairage de l'ensemble polyvalent.

URBANISME (Louis CLAPPIER)
- Compte rendu de la réunion du 14 octobre, au cours de laquelle ont été étudiés
  - 6 permis de construire dont 1 en attente de pièce complémentaire, 4 avec avis favorables (maisons individuelles) dont un sous réserve de vérification des raccordements aux réseaux, 1 maison réaménagée avec 3 logements (avis favorable suite à révision profonde du dossier).
  - 3 déclarations préalables pour clôtures (2) + piscines (1).
  - 3 certificats d'urbanisme
- Plan de mise en Accessibilité des Voiries et des Espaces publics (PAVE): nous sommes dans l'attente du rapport du prestataire.
- Maison Barboyon : présentation du projet d'aménagement envisagé suite aux remarques formulées par la commission d'urbanisme.
- Formation – information intéressante sur l'habitat dense.

FINANCES (Corine FHAL)
- Réunion de la commission finances le jeudi 29 octobre à 19h pour préparer le budget supplémentaire.

COMMUNICATION (René PARREAULT)
- Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la distribution de la Lucarne.
- Futur site internet : réunion de la commission le vendredi 5 novembre pour étudier les propositions reçues.

SOCIAL (Marie-Geneviève BIARD)
- Le 16 octobre a eu lieu le don du sang au cours duquel ont été collectés 51 dons.
- Le thé dansant du 16 octobre organisé à la maison de retraite « les Opalines » a rassemblé une centaine de personnes.
- Accueil des réfugiés : un groupe, animé par M. Jean LORNE, s'est constitué et se réunira le 19 novembre à 20h30 à la salle St-Pierre.

AMBROISIE (Philippe DE GOUSTINE)
- Cette année seulement 41 parcelles infestées représentant 75 ha à fin juillet. Fin septembre il ne restait qu'une parcelle de tournesol.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 0h00

Prochain conseil municipal le 12 novembre 2015 à 20h (sous réserve de modifications)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2015 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 19
Date de la convocation et d'affichage ..... 07 novembre 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le DOUZE NOVEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Evelyne FRAYSSE, Alexandra FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE et Hélène PRAL.

PROCURATIONS : Philippe DE GOUSTINE à Michel CHAPET, Martial BEGHIN à Jean-Claude MITRIDATE et Norbert PERRIN à Hélène PRAL.

ABSENT : Néant.

Alexandra FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du 22 octobre 2015 par 16 POUR et 3 CONTRE.

ANNONCES

- « La Drôme au fil de l'eau » de St-Rambert-d'Albon à Pierrelatte : un livre de Jean-Noël COURIOL et Lucien DUPUIS édité par Mémoire de la Drôme.
- Visite de la maison à Energies Positives MAISON VISION, groupe Villa Soleil à Bourg-
- Exposition « 1914-1918 » en Mairie de Peyrins du 11 au 22 novembre 2015.
- Exposition « Chatuzange le Goubet dans la Grande Guerre à l'arrière…comme au front » en Mairie du 11 au 22 novembre 2015.
- Les Picturales 2015 41ème édition du 13 au 22 novembre à Bourg de Péage salle Jean Cocteau.
- 19/11 à Romans-sur-Isère : journée de formation « comment conserver les archives et les arts graphiques ».
- 19/11 à 18h30 les Clévos à Etoile-sur-Rhône : rencontres débats « le climat change. Et nous ? ».
- Du 14 au 22/11 18ème édition de la semaine de la solidarité internationale « Climat & Vies » par le collectif Drôme.
- 24/11 à 20h15 au ciné lumière de Romans : projection d'un documentaire d'Emilien Cancet « Playground » suivie d'un débat avec le réalisateur.
- 30/11 à 17h30 à l'espace « Ineed » Ecoparc Rovaltain TGV : soirée placée sous le signe des économies d'énergie dans les communes de la Drôme.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le Conseil Municipal : renouvellement du contrat enfance jeunesse.

ECHANGES DE PARCELLES SUITE A DECLASSEMENT DU CHEMIN RURAL DIT « DES ROUTES »

Une partie du chemin rural dit « des Routes » a été déclassé, après enquête publique, le 13 octobre 2011. Afin de régulariser le dossier il y a lieu de signer les actes notariés avec les propriétaires concernés. Vote à l'unanimité.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA DROME

Dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), Monsieur le Préfet de la Drôme a présenté à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale un projet de schéma qui prévoit la fusion de la Communauté d'Agglomération « Valence Romans Sud Rhône Alpes » avec la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse et la Communauté de Communes de la Raye en une seule Communauté d'Agglomération. Après vote à bulletins secrets par 8 pour, 10 contre et 1 blanc, le Conseil Municipal n'approuve pas le schéma tel que présenté par le Préfet.

PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE « CŒUR DE VILLAGE »

Lors du vote du budget primitif 2015 il a été prévu le versement d'une participation au budget annexe « cœur de village » d'un montant de 30.000 €uros. Vote à l'unanimité.

PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES LOCATIFS » AU BUDGET PRINCIPAL

Lors du vote du budget primitif 2015 il a été prévu le versement d'une participation du budget annexe « Immeubles Locatifs » au budget principal M14 d'un montant de 64.368 €uros. Vote à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL : OUVERTURES DE CREDITS

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires Monsieur le Maire propose d'ouvrir des crédits en section de fonctionnement (dépenses et recettes) pour un montant de 23.298 €uros et en section d'investissement (dépenses et recettes) pour un montant de 191.874 €uros. Vote par 4 non, 1 blanc et 14 oui.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

Monsieur le Maire propose de développer le centre de loisirs sur toutes les petites vacances scolaires ainsi que sur le mois de juillet. Afin d'obtenir des financements de la Caisse d'Allocations Familiales, il y a lieu de signer un contrat enfance jeunesse du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018. Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Cœur de village : le recours sur le permis d'aménager déposé par les consorts LORME/ANCIAN a été rejeté par le Tribunal Administratif de Grenoble.
- Sinistre « incendie du garage » : rencontre de la MACIF, assureur du Comité des Fêtes, qui va solliciter leur fonds de secours.
- Signature du document d'arpentage avec la SCI MELERIC.
- Travaux rue Pénelon : le recours en référé suspensif déposé par les consorts LORME/ANCIAN a été reporté au 18 novembre 2015.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Les pins devant l'immeuble « l'Orée du Village » vont être remplacés par des érables et le revêtement va être réalisé.
- Chemin de Buffevent : une aire en enrobé sera réalisée pour la pose des containers.
- Les trottoirs de la montée de la Garenne sont en cours de réalisation.
- Le revêtement et les trottoirs de la rue Pénelon seront terminés semaine prochaine.
- Les plantations le long de la RD 52 seront effectuées début décembre.
- Cœur de Village : les plantations ont été choisies lors de la réunion de la commission. La pose des panneaux de signalisation aura lieu dès que la voirie sera réalisée.

ASSOCIATIONS (Gilles BRAGHINI)

- Le loto organisé par le Basket le 11 novembre a eu une bonne participation avec le soutien d'Intermarché.
- Les prochaines manifestations sont : le concours de coinche le mardi 17 novembre et le repas de Noël le 15 décembre du Club Détente et Loisirs, les tatamis de Noël par le Club de Judo et le cabaret de Noël par la Bonne Note le 18 décembre, le repas des aînés par la Commune le 19 décembre et la fête de Noël le dimanche 20 décembre co-organisée par le Club de Basket et la Mairie avec la praticipation des « Ateliers de Géni ».
- Prochaine réunion de la commission pour préparer le salon de la truffe et de la gastronomie.
- Réflexion d'un pré-projet pour une activité périscolaire au bénéfice des enfants de l'école élémentaire.
- Création d'une nouvelle association « ATELIER DE GENI » ayant pour but des ateliers créatifs de décoration, jardinage et cuisine. La présidente est Mme Audrey METZLER.

ACCUEIL DES REFUGIES (Marie-Geneviève BIARD et Christian BORDAZ)

- Réunion le 19 novembre à 20h30 à la salle St-Pierre pour la création d'une association qui aura son siège sur la Commune.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- Le chauffage de la salle des fêtes avec la pose de 4 aérothermes est presque terminé.
- Le remplacement de l'éclairage de l'ensemble polyvalent par des LED va faire passer la consommation de 16.000 à 5.100 kWh.

FINANCES (Corine FHAL)

- Le budget principal M14 est à ce jour réalisé à 73 %.

URBANISME (Louis CLAPPIER)

- Prochaine réunion le 09 décembre à 18h30. Pas de réunion en novembre.
- Plan de mise en Accessibilité des Voiries et des Espaces publics (PAVE): un audit a été réalisé par le bureau d'étude, le compte rendu est en cours d'analyse.

ANIM2PROX (Nicole TISSEYRE)

- Le programme pour les vacances de Noël est disponible en Mairie et sur le site web www.genissieux.fr.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- Réunion de la commission du 6 novembre au cours de laquelle ont été étudiées les 6 propositions reçues. Le choix s'est porté sur la société ARKANIT située à LYON 9ème. Le site sera opérationnel le 15 janvier 2016.
- Réunion le 4 décembre à 19h : organisation de la cérémonie des nouveaux arrivants et préparation de la Lucarne de Janvier.

SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)

- L'assemblée générale des locataires a eu lieu le lundi 9 novembre. Des devis seront demandés pour le changement de plusieurs radiateurs ainsi que le changement des portes et fenêtres à l'immeuble « la Matinière ». Travaux à réaliser sur plusieurs années.
- L'appartement au-dessus de l'école élémentaire sera entièrement repeint.
- Immeuble la Matinière : changement d'une baignoire en douche dans un appartement.
- Immeuble L'Orée du Village : réfection du passage sous immeuble pour prévenir des tags.
- Réunion du CCAS le 16 novembre à 18h pour la préparation du repas de Noël, choix des cadeaux aux personnes malades.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'installation d'un ou plusieurs toutounets.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30

Prochain conseil municipal le 10 décembre 2015 à 20h (sous réserve de modifications)

la Lucarne de Génissieux

Agenda

FEVRIER

Samedi 6 : concours de tarot par le club, 14 h à la salle des fêtes

Dimanche 7 : matinée "cochonaille" de l'A.C.C.A., hall de l'Ensemble Polyvalent

Mardi 9 : loto interne organisé par le club Détente et Loisirs, 14 heures à l'Ensemble Polyvalent

Jeudi 11 de 16h30 à 19h00 : Collecte de sang organisée par l'EFS à la salle des fêtes

Samedi 13 : concours de pétanque de la Boule Joyeuse dès 8 h au boulodrome de Romans

Du samedi 27 au lundi 29 : fête de la St Vincent organisée par le Comité des Fêtes

MARS

Samedi 12 : repas "chevreuil" organisé par l'A.C.C.A. à 12 heures, salle des fêtes

Dimanche 13 : matinée "boudin" organisée par le club de volley, hall de l'Ensemble Polyvalent

Vendredi 18 au dimanche 20 : festival de jazz proposé par « Art Maniac », Ensemble Polyvalent

Samedi 19 et dimanche 20 : représentations théâtrales de La Génissoise pour son spectacle « Les belles-sœurs », à l'espace JORDANA, samedi à 20h30 et dimanche à 14h30

Samedi 19 : cérémonie commémorative du 19 mars 1962, dépôt de gerbe.

Mardi 22 : concours de coinche organisé par le club Détente et Loisirs, 14 heures à l'ensemble polyvalent

Samedi 26 : fête du club de basket, salle des fêtes

AVRIL

Samedi 2 : dîner proposé par la Boule Joyeuse, salle des fêtes

Mardi 5 : la Pogne de Pâques à partager entre les adhérents du club de Détente et Loisirs, 14 heures à la salle des fêtes

Samedi 16 : randonnée cycliste animée par le Cyclo Bourcain, Rue Simon Chopin.

MAI

Dimanche 8 : cérémonie commémorative du 8 mai 1945, dépôt de gerbe.

Dimanche 22 : vide-grenier

Vendredi 27 : rencontre parents/enfants sur les tatamis, organisée par le judo, en soirée, au gymnase

JUIN

Vendredi 3 : Assemblée Générale de la Gymnastique Volontaire, 19 h à la salle du foyer

Vendredi 10 : Assemblée Générale de 100 % Fitness, 20 h à la salle du foyer

Samedi 11 : tournoi de judo "Drôme des Collines" à l'Ensemble Polyvalent

Dimanche 12 : tournoi de judo « intersections » à l'Ensemble Polyvalent

Mardi 14 : repas anniversaire des adhérents du club Détente et Loisirs, salle des fêtes

Vendredi 17 : fête de la musique

Samedi 18 : concours et déjeuner de la Boule Joyeuse, salle des fêtes

Samedi 18 : Gala du Rythmic's Danse en soirée, Ensemble Polyvalent

Vendredi 24 : kermesse de l'école organisée par le Sou des Ecoles

Etat-Civil du 22 septembre au 31 décembre 2015

7 Naissances - 1 mariage - 5 décès

Certaines personnes nous ont fait savoir qu'elles ne souhaitaient pas voir apparaître leur nom, celui de leurs enfants ou parents, dans la rubrique état-civil de La Lucarne.

Ainsi la municipalité a décidé, pour respecter leur volonté, de ne plus les publier et de ne faire paraître, pour la période considérée, que le nombre de naissances, de mariages et de décès.

Ouverture de la mairie :

Lundi 13 H - 17 H
Mercredi 13 H - 18 H
Vendredi 13 H - 17 H
Samedi 9 H - 12 H

Tél : 04 75 02 60 99

mairie.genissieux@orange.fr

Dauphinoise de Chauffage

Chauffage - Plomberie
Sanitaire - Energies Renouvelables
Climatisation - Adoucisseurs

Zone Artisanale - 26750 GENISSIEUX
Tél. 04 75 02 32 45 - Fax 04 75 72 44 55
dauphinoisedechauffage@climgaz-services.com

DROME Couleurs

PEINTURE
PAPIERS PEINTS
Décoration intérieure
Revêtement mural
Ravalement de façade

M. MEDDAH
Rue Simon Chopin 26750 GÉNISSIEUX
Tél. 04 75 70 11 08 - Port. 06 83 06 87 21

DH RENOVATION

Réalisez vos projets

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

ISOLATION

Plâtrerie Peinture Déco

06 85 06 95 32

david-heyraud@orange.fr

125 Chemin des Vergers 26750 Génissieux